

Administrer des médicaments dangereux par inhalation, qu'en dit le guide ?



Pierre Poulin
asstsas

Les inhalothérapeutes administrent plusieurs médicaments par inhalation. Certains sont considérés dangereux, mais des règles de sécurité très précises existent. Regardons les explications détaillées dans le guide de prévention de l'ASSTSAS sur la manipulation sécuritaire des médicaments dangereux¹.

Travailler avec des médicaments dangereux

L'administration de médicaments par aérosolisation est une opération courante des inhalothérapeutes lors de soins cardiorespiratoires généraux en établissement et lors de l'assistance en soins critiques². Parmi ces médicaments, deux sont reconnus dangereux par le NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health) : la pentamidine et la ribavirine. La liste complète des médicaments dangereux peut être consultée à l'annexe 2 du guide de l'ASSTSAS¹.

La liste complète des médicaments dangereux peut être consultée à l'annexe 2 du guide de l'ASSTSAS.

L'utilisation de ces deux médicaments est très spécifique :

- > **pentamidine**, traitement et prévention des pneumonies à *Pneumocystis carinii*, particulièrement chez les personnes atteintes du SIDA ;
- > **ribavirine**, traitement des infections par le virus respiratoire syncytial, particulièrement chez les enfants ou les adultes immunosupprimés.

Les protocoles d'administration de ces médicaments devraient prévoir les recommandations de sécurité suivantes³.

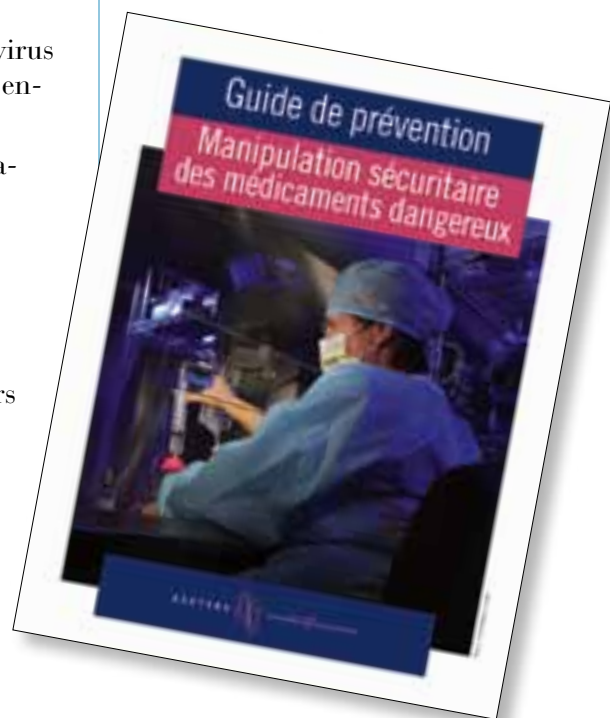
Les équipements

Ces médicaments devraient être administrés dans un cubicule ou une tente (**illustrations**). L'air de ces équipements devrait être évacué vers l'extérieur, sinon filtré avec un filtre HEPA. L'appareil d'administration devrait être muni d'un filtre pour l'air expiré par le patient et devrait s'arrêter automatiquement quand il le retire de sa bouche.

Un respirateur N95, des gants, une blouse et des lunettes de protection doivent être portés pour la manipulation du nébuliseur et pour les situations où le risque d'exposition est élevé : toux importante du patient, débranchement accidentel, patient non coopératif, toute intervention à l'intérieur de la tente ou du cubicule, préparation de la médication ailleurs que dans une enceinte de préparation, administration dans une chambre sans cubicule ou tente.

L'environnement

La chambre dans laquelle la tente ou le cubicule d'administration se trouve devrait être en pression négative avec au moins six changements d'air par heure sans recirculation. Si l'administration se



fait sans cubicule ou tente, la chambre devrait avoir 12 changements d'air par heure sans recirculation. La ventilation de la chambre devrait être maintenue pendant 30 minutes après la fin du traitement. L'entretien de la chambre devrait être fait avec vadrouilles et linges humides.

La tâche

Les doses unitaires de médicament devraient être préparées à la pharmacie dans une enceinte de préparation. Le personnel ne devrait pas demeurer dans la chambre durant l'administration du médicament à l'exception des moments où il doit prêter assistance au patient. La surveillance visuelle et auditive du patient devrait se faire à distance.

Le temps

À moins d'une situation d'urgence, respecter un délai d'au moins cinq minutes après la fin de la nébulisation avant d'intervenir auprès du patient.

Éviter d'inhaler !

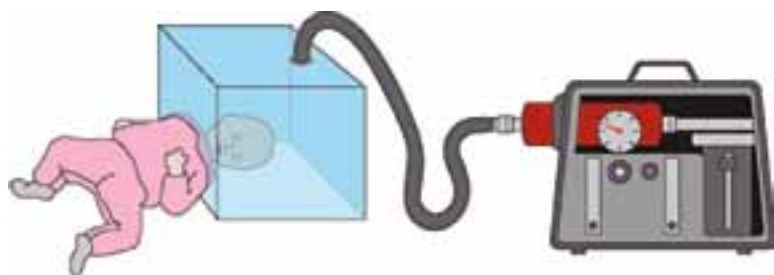
Rappelons que pour la pentamidine, aucun effet chronique n'a été démontré chez le personnel exposé. Les études chez les animaux n'ont pas révélé de pouvoir cancérogène. Des malaises immédiats peuvent être ressentis lors de l'exposition : irritation de la gorge, yeux qui brûlent, spasmes bronchiques, maux de tête.

Quant à la ribavirine, des études chez les animaux ont montré un potentiel mutagène, cancérogène, tératogène et embryotoxique. Des effets immédiats sont aussi rapportés : irritation des yeux et des voies respiratoires supérieures, maux de tête.

L'application des mesures de protection permet de réduire la possibilité d'inhalation des aérosols de pentamidine ou de ribavirine par les inhalothérapeutes et ainsi prévenir les effets immédiats et tout autre effet potentiel. ●

RÉFÉRENCES

1. ASSTSAS. *Manipulation sécuritaire des médicaments dangereux*, Guide de prévention, 2008, 158 p. (www.asstsas.qc.ca/gp65.html).
2. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT. *Analyse de profession Inhalothérapeute*, Direction générale de la formation professionnelle et technique, 2010, 87 p.
3. Il s'agit d'un résumé. Pour le texte complet, le lecteur est invité à consulter le guide¹ aux pages 10-14 et 10-15.



Différentes options de confinement pour l'administration de pentamidine ou de ribavirine (guide¹, p. 10-14).

